

Projet de parc agrivoltaïque sur la commune d'Aubiet (32)

Alexandre Doutre



CalyWattSol

03/12/2025

PARTENAIRE DE
L'INRAE
dans le cadre du pôle national
de recherche sur l'agrivoltaïsme

MEMBRE DE L'ASSOCIATION
France
Agrivoltaïsme

Localisation du projet

Localisation géographique

Le projet se situe sur la commune d'Aubiet dans le département du Gers (32)



Plan parcellaire



Volet agricole du projet

Volet agricole : contexte de l'exploitation agricole

Alexandre Doutre, gérant de l'EARL Doutre à Escorneboeuf

Exploitation spécialisée en production avicole et grandes cultures

Production végétale :

SAU : 175 ha, production de blé, tournesol, maïs pop corn, colza, soja, sorgho, ail en agriculture conventionnelle

Commercialisation : via coopératives (Val de Gascogne, Euralis, Nataïs)

Production avicole :

- 1500 canards gras par an
- 1500 poulets de chair par an

Commercialisation : Transformation à la ferme et vente directe

Objectifs demain

- Pérenniser l'exploitation en créant un nouvel atelier d'élevage ovin.
- Arrêt de l'élevage avicole (aléas fréquents) et de la vente directe

Volet agricole : parcellaire du projet



Situation actuelle

Grandes cultures

Potentiel agronomique des terres

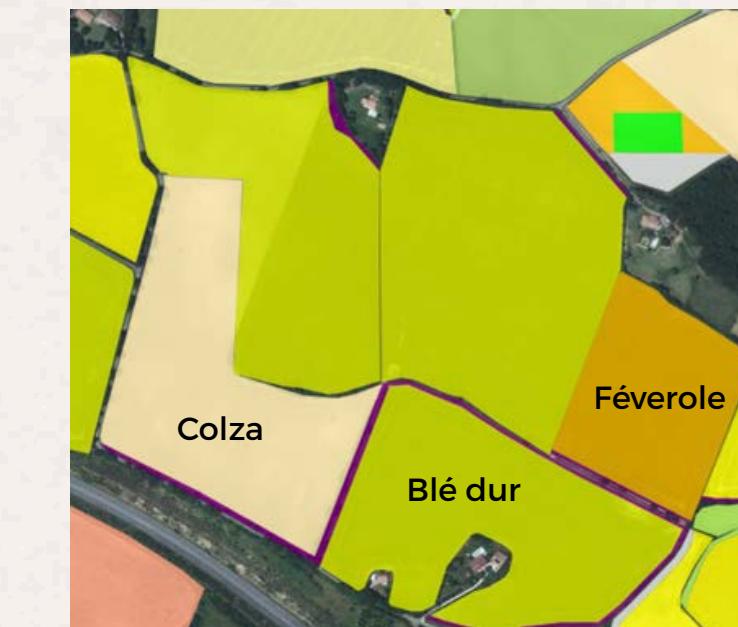
Qualité du sol moyenne

Aléas sur les parcelles

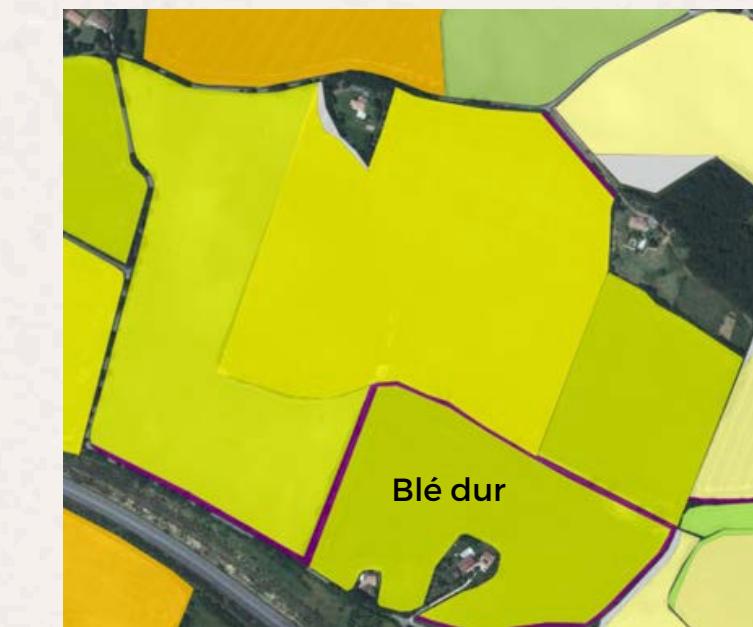
Aléas climatiques (grêle, sécheresse...)



2022



2023



2024

Volet agricole : création d'un atelier ovin allaitant

Choix de la race : brebis caussenarde

Race rustique, maternelle et docile valorisant bien des pâtures maigres.



Constitution progressive du troupeau

		DONNEES TECHNIQUES			
		Endouhas		Croisière	
		N+1	N+2	N+3	N+4
UGB					
EFECTIF PRESENT					
Brebis		150	235	247	259
Agnelle		100	47	49	52
Bélier		5	6	6	7
MISE-BAS					
Brebis		135	212	222	233

Achat de 150 brebis + 100 agnelles et 5 bétiers via un FAC + FDE

Achat annuel de 50 agnelles pour le renouvellement

Objectif en rythme de croisière : Vente d'environ 300 agneaux par an

Volet agricole : création d'un atelier ovin allaitant

Organisation du pâturage

Une superficie d'implantation du projet d'environ 20 hectares entièrement dédiée au pâturage. La surface agrivoltaïque sera entièrement en prairie.



Aménagement du parc agrivoltaïque :

- Implantation de prairie
- Paddocks de 2 hectares pour réaliser un pâturage tournant dynamique
- Chaque paddock équipé d'abreuvoirs



Emplacement envisagé pour le bâtiment d'élevage. Nous envisageons des tunnels mobiles. Une étude est en cours avec Arterriss.

Les structures agrivoltaïques

Un parc solaire adapté au projet agricole

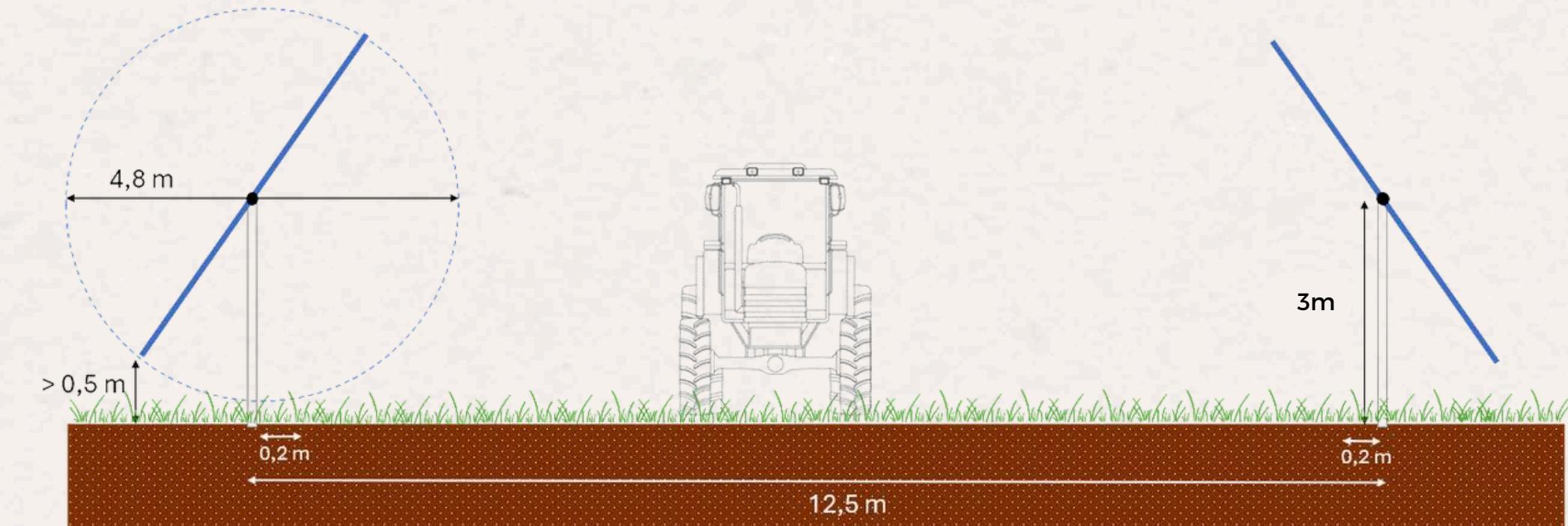
Structure trackers : adaptable en fonction de l'objectif visée (énergétique, agronomique, travail des parcelles)

Bridage des panneaux en fonction de la présence des animaux

Panneaux en situation de pâturage



Panneaux en situation de passage du tracteur



*les schémas présentés sur cette diapositive sont préliminaires

Volet agricole : description du projet agrivoltaïque



Situation future (avec projet APV)

Coactivité : Pâturage ovins

Surface clôturée : 37,8 ha (20 ha d'implantation)

Technologie : trackers

Puissance : 12,81 MWc

Distance pieu à pieu : 12,5 m

Taux de couverture : 39%

Equivalent consommation foyers : 6000 foyers/an

Coût prévisionnel : 11 447 413€

Planning

Etudes agricoles en cours

Etude agropédologique

Février - Juin 2025

Réalisée par **Agrisoleo**, permet d'évaluer le potentiel agronomique des parcelles du projet

Accompagnement agricole

Juillet - octobre 2025

Réalisée par **la coopérative Arterris**, permet d'évaluer la compatibilité de l'activité agricole et de l'installation agrivoltaïque

EPA

Décembre 2025 - mars 2026

Réalisée par **Agrosolutions**

Etude de pousse de l'herbe

Janvier - février 2026

Réalisée par **Agrisoleo**, permettant de définir l'impact des panneaux sur la prairie

Etude comptable

Début 2026

Réalisée par le comptable de M. Doutre, permettant d'évaluer l'impact du projet sur **l'économie de l'exploitation**, réalisation d'un prévisionnel économique.



Etudes en cours

Volet Naturel :

Bureau d'études : Eccel Environnement

- Lancé en septembre 2024
- Etat initial du volet naturel de l'étude d'impact reçu en novembre 2025



Volets physique et humain :

Bureau d'études : Synergis Environnement

- Relevés été 2025
- État initial reçu en octobre 2025



Volet paysager :

Bureau d'études : Résonance

- Relevés paysagers été 2025
- État initial reçu en octobre 2025



Lancement des études d'impacts et mesures en janvier 2026

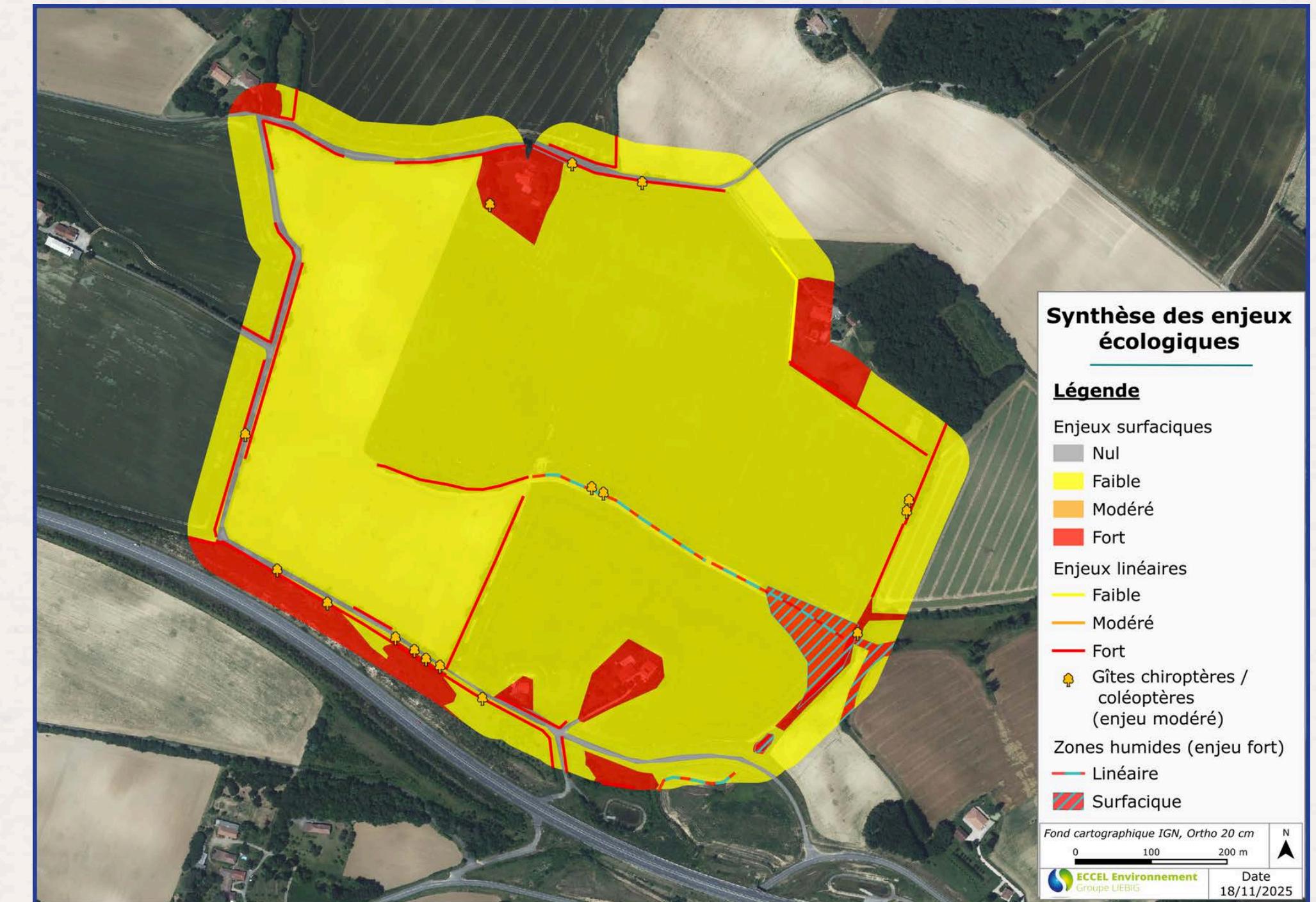


Dépôt du permis de construire visé pour avril 2026

Enjeux environnementaux

- La zone d'étude n'intersecte aucune zonage environnemental réglementaire
- Une zone humide a été identifiée à l'est de la ZIP
- Evitement complet de la zone humide
- La zone d'étude présente très majoritairement un enjeux faible d'un point de vie environnemental

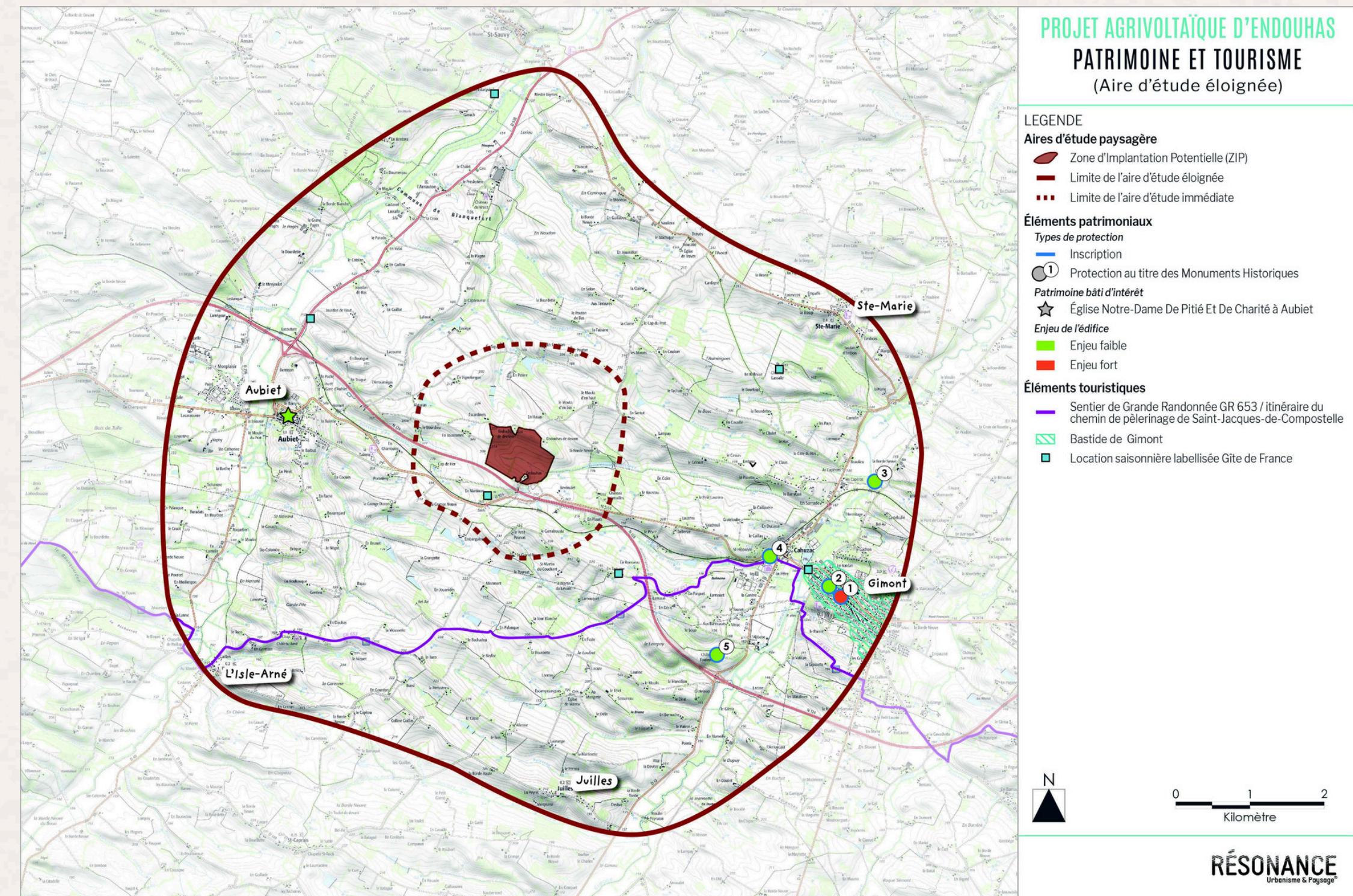
Enjeux environnementaux



Enjeux paysagers et patrimoniaux

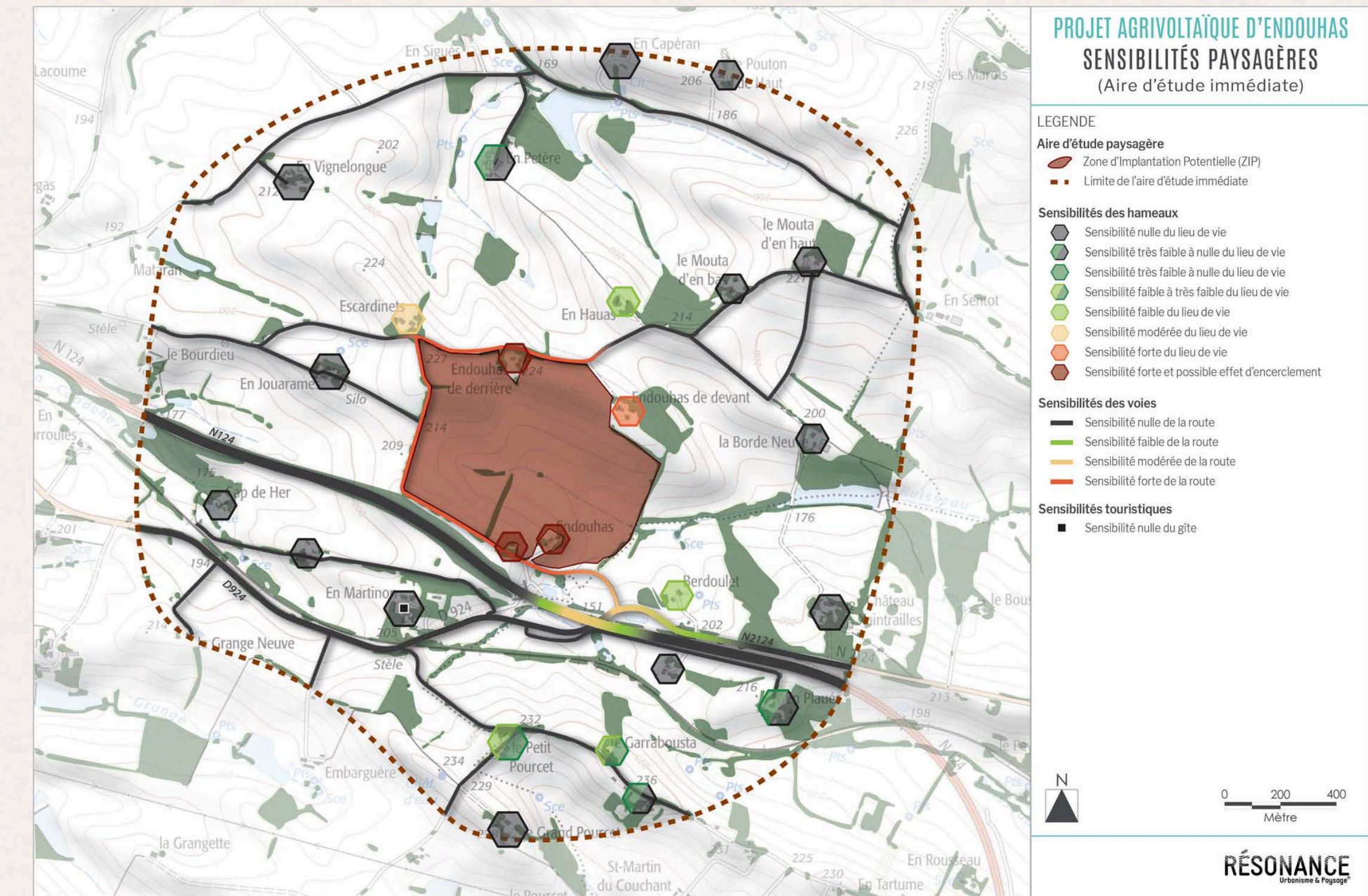
Enjeux paysagers et patrimoniaux

- Le site se situe en dehors de tout périmètre de protection de monument inscrit ou classé
- Aucune covisibilité depuis l'aire d'étude éloignée (entre 2km et 5km du projet)



Enjeux paysagers et patrimoniaux

- Principales sensibilités identifiées depuis les habitations en marge de la zone étudiée



Recommandations paysagères

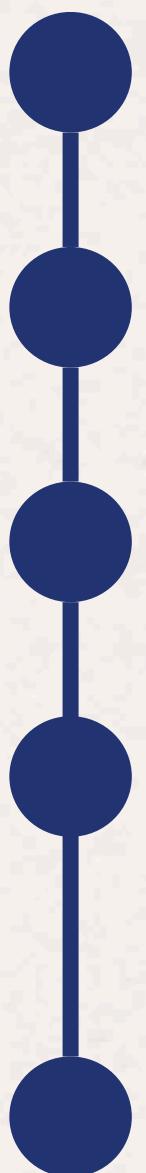
→ Zones d'évitements préconisées

Réflexion autour de l'insertion d'une haie paysagère au limite est de l'implantation pour réduire la visibilité depuis la route au sud et à l'ouest



Concertation

Concertation



Présentation du projet en conseil municipal à la mairie d'Aubiet

15 mai 2024

Présentation devant la DDT 32

12 novembre 2024

1ère rencontre avec les riverains en bordure du site

15 janvier 2025

Semaine d'information avec mise à disposition des documents en mairie d'Aubiet

24 novembre - 2 décembre 2025

Comité de projet et Permanence publique

03 décembre 2025



Maison voisines rencontrées

Raccordement

Raccordement

Poste source “Gimont” situé à 5,6 km
(par la route) de la zone projet.

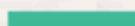
Le raccordement est sous la
responsabilité d’Enedis.



Potentielle localisation du
poste de livraison



Poste source existant



Potentiel tracé du
raccordement
(5,6 km)

Urbanisme

Urbanisme

Les parcelles du projet se trouvent en zone A, N et Np du PLU d'Aubiet.

Selon le PLU, en zone A, “Toute construction ou installation est interdite sauf celles nécessaires à l'exploitation agricole ou celles nécessaires aux services public ou d'intérêt collectif”

En zone N et Np, seules les clôtures seront implantées

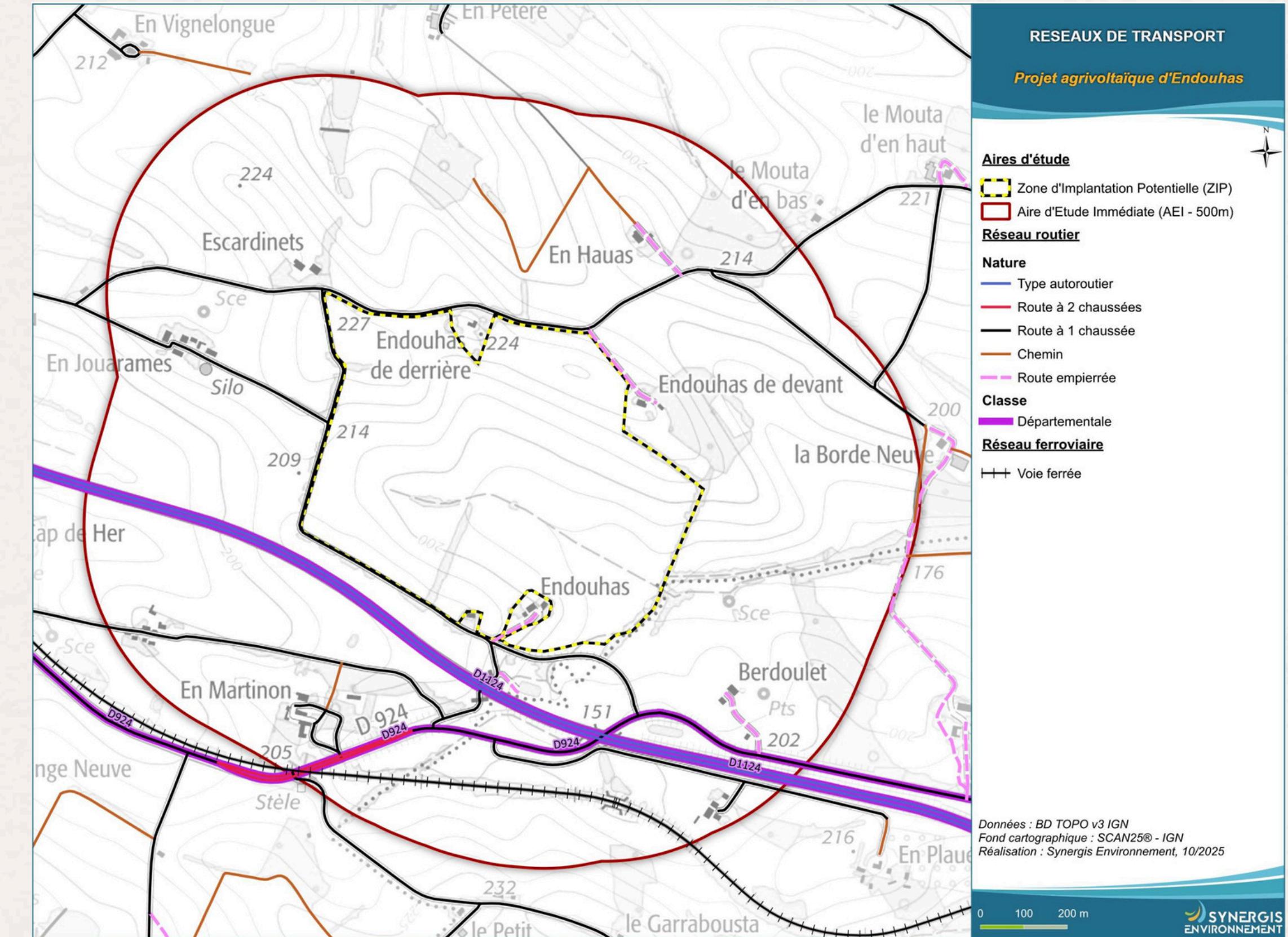
Aubiet fait partie de la Communauté de Communes Coteaux - Arrats - Gimone



Dessertes

Dessertes

Le projet sera accessible principalement via la N124 au sud du projet puis pars les routes adjacentes à la ZIP



Retombées sur le territoire

Retombées sur le territoire

- Taxes locales réglementées

Commune		AUBIET		
Fiscalité CC		FPU		
Hypothèses Taux				
		Taux Communal	Taux Interco	Taux Département
Taxe d'Aménagement		1,00%	0,00%	1,50%
TFPB		62,90%	2,00%	
CFE		0,00%	26,81%	
Répartition IFER		20%	50%	30%

Estimation Taxe d'Aménagement* (uniquement à construction)			
	Commune	Interco	Département
Taxe d'Aménagement	5 500 €	- €	8 300 €

Estimation retombées Annuelles*			
	Commune	Interco	Département
IFER**	7 700 €	19 200 €	11 500 €
TFPB	5 800 €	200 €	- €
CFE	- €	3 500 €	
TOTAL	13 500 €	22 900 €	11 500 €



CalyWattSol
L'ancrage local